

1/ Renseignements concernant l'enfant :

Nom : Prénom.....

Classe :

☐ a reçu une aide de Sainte-Marie de Neuilly en 2022-2023

☐ enfant boursier de l'Education Nationale en 2023-2024 (ou du CROUS pour les étudiants)

2/ Renseignements concernant le père :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Email :

Situation d'emploi (cocher) :

☐ occupe un emploi ☐ chômage ☐ retraité ☐ autre situation

Fonction : Employeur :

2/ Renseignements concernant la mère :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Email :

Situation d'emploi (cocher) :

☐ occupe un emploi ☐ chômage ☐ retraité ☐ autre situation

Fonction : Employeur :

Enfants à charge

NOM	PRENOM	AGE	ETABLISSEMENT	BOURSIER

Ressources du foyer

	Montant
Revenu fiscal de référence 2022 imposition 2023 :	
Revenu fiscal de référence 2021 imposition 2022 :	
Bourse de l'éducation nationale 2023-2024 :	
Allocations familiales par mois :	
APL par mois :	
Autres allocations par mois :	
Autres sources de revenu (loyers.....)	
Allocation chômage :	

Charges du foyer

	Montant
Loyer + charges mensuelles :	
Remboursement d'emprunt mensuel :	
Coût annuel des études des autres enfants :	
Autres :	

Evolution prévisible de la situation familiale en 2024 :

--

Date :

Signature :

Pièces à fournir :

- Avis d'imposition 2022 et 2023 (**les 4 pages**)
- Les 3 derniers bulletins de salaire (pour chacun des parents)
- Attestation Pôle emploi (en cas de chômage)
- Attestation de paiements de la Caisse Allocations Familiales
- Courrier d'accompagnement détaillé obligatoire

L'ensemble de ces documents sera conservé en toute confidentialité.

Ils sont à transmettre idéalement **avant le 5 septembre 2023 par courrier**, sous pli confidentiel, à

Sainte-Marie de Neuilly

Comptabilité - Caisse d'entraide des familles

24 boulevard Victor Hugo

92200 Neuilly sur Seine

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à votre demande après étude de votre dossier par le Conseil d'Administration de Sainte-Marie.